

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 28 MAI 2026

Nombre de Conseillers : - En exercice : 44 - Présents : 38 - Procurations : 06
Rappel des dates : Convocation Générale : 22/05/2026 - Affichage : 22/05/2026

Le vingt-huit mai deux mille vingt six, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Cérès de Torcé en Vallée sous la Présidence de Monsieur Anthony TRIFAUT.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	LOUISE Benoît	X		
BOULOIRE	DAGUENET Yves	X		
	PIE Charène	X		
	HERRAULT Anthony	X		
CONNERRÉ	HEMONNET Olivier		Pouvoir donné à Maryline GALPIN - 26.05.26	
	GALPIN Maryline	X		
	CHAPPAZ Jérôme	X		
	HUON Aurélie	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	GODEFROY Vincent	X		
	THANNBERGER Nathalie	X		
MAISONCELLES	CRAHÉ Hervé	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	ROHART Marianne		Pouvoir donné à Anthony TRIFAUT - 26.05.26	
	FOUQUET Stéphane		Pouvoir donné à Mélanie MACÉ - 27.05.26	
	MACÉ Mélanie	X		
NUILLÉ-LE-JALAI	OZAN Claudine		Pouvoir donné à Tony FOULON - 28.05.26	
SAINT-CELERIN	AÏNÉ Jacky	X		
	TARANNE Pierre		Pouvoir donné à Jacky AÏNÉ - 28.05.26	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	TOUZEAU Elizabeth	X		
	GENDRON Christophe	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Éric	X		
	CHAUSSON Pascale	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LE CONTE Gaël	X		
	CARRÉ Aurore	X		
	RÉTIF Olivier	X		
	BODEREAU Sandrine	X		
	MAZURELLE-FLEURY David	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane		Pouvoir donné à Michel PRÉ - 26.05.26	
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	TANDEAU DE MARSAC Louis-Marie	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	DEBELLE Denis	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	AHIER Amélie	X		
VAL DE LA HUNE	BARRAIS Vincent	X		
	RAIMBAULT Patricia	X		

Monsieur Tony FOULON est élu secrétaire de séance.

Objet : Décision Modificative n°1 Budget Général

Délibération n° 2026-05-068

Suite au rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) et dans le cadre du marché relatif à la sécurisation des systèmes informatiques, un audit a été réalisé sur l'ensemble des sites de la Communauté de communes. Il en est ressorti un besoin de matériels supplémentaires à acquérir dans l'objectif de sécuriser nos systèmes informatiques. Nous devons donc ajuster nos prévisions budgétaires.

De plus, suite à la mise à jour de la nomenclature M57, il est proposé de modifier les crédits inscrits au Budget Général annulant les crédits prévus sur la fonction 022 et les réaffectant sur la fonction 028.

Le Conseil communautaire,

Vu le rapport présenté par le Président,

Après en avoir délibéré,

Approuve la décision modificative n°1 du Budget Général de l'exercice 2026, telle que présentée ci-dessous :

Budget Général 2026 Décision Modificative n° 1 du 28 mai 2026	Désignation, montants et imputation budgétaire						
	MONTANT BP	MONTANT NOTIFIÉ	Article	Comptes Dépenses		Comptes Recettes	
				Diminués	Augmentés	Diminués	Augmentés
1. FONCTIONNEMENT							
Correction sur la fonction 022 supprimée de la nomenclature remplacée par la fonction 028			65568-022-22	- 12 580.00 €			
Correction sur la fonction 022 supprimée de la nomenclature remplacée par la fonction 028			65568-028-22		12 580.00 €		
Provision d'équilibre	265 000.00 €		6288-020-999	- 16 020.00 €			
Virement à la section d'investissement			023-01-999		16 020.00 €		
			Total	- 28 600.00 €	28 600.00 €	- €	- €
				0.00 €		0.00 €	
2. INVESTISSEMENT							
Correction sur la fonction 022 supprimée sur la nomenclature remplacée par la fonction 028			21838-15-022-01	- 1 500.00 €			
Correction sur la fonction 022 supprimée sur la nomenclature remplacée par la fonction 028			21838-15-028-01		1 500.00 €		
Correction sur la fonction 022 supprimée sur la nomenclature remplacée par la fonction 028			21838-20-022-15	- 1 500.00 €			
Correction sur la fonction 022 supprimée sur la nomenclature remplacée par la fonction 028			21838-20-028-15		1 500.00 €		
Matériels informatique (sécurisation SI)			21838-26-020-999		16 020.00 €		
virement de la section de fonctionnement			021-01-999				16 020.00 €
			Total	- 3 000.00 €	19 020.00 €	- €	16 020.00 €
				16 020.00 €		16 020.00 €	

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,

Le Président,

Anthony TRIEAUT



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr